



**13-14 AG 2013-03-29 Document 9 Neutralisation du montant des licences collectives**

Compte tenu du contexte économique difficile actuel et afin de maintenir le caractère compétitif des championnats, le conseil d'administration propose de reconduire la mesure visant à neutraliser le montant de la licence collective pour un an pour l'ensemble des équipes montantes quel que soit le niveau de compétition national, régional ou provincial.